

2.3.96 - Bâti C²

Centre économique transfrontalier de valorisation et de développement des circuits courts en écoconstruction

1. OPERATEUR CHEF DE FILE

BEP - Bureau Economique de la Province de Namur

Code postal : 5000

Ville : Namur

Pays : Belgique

2. OPERATEURS ET BUDGET

| OPERATEURS | VERSANT | BUDGET TOTAL | FEDER |
|--|-----------|-----------------------|-----------------------|
| BEP - Bureau Economique de la Province de Namur | WA | 476 860,77 EUR | 238 430,38 EUR |
| Chambre de commerce et d'industrie Champagne Ardenne | FR | 109 144,40 EUR | 54 572,20 EUR |
| Cluster Ecoconstruction | WA | 390 343,38 EUR | 195 171,69 EUR |
| CD2E | FR | 285 137,57 EUR | 142 568,78 EUR |
| ARCAD - Agence Régionale Construction et Aménagement Durables (en Champagne-Ardenne) | FR | 151 356,63 EUR | 75 678,31 EUR |
| CCW - Confédération Construction Wallonne | WA | OP associé | OP associé |
| IDELUX | WA | 151 392,51 EUR | 75 696,25 EUR |

| | | | |
|-----------------------------------|----|-------------------------|-------------------------|
| Ligne Bois | WA | 253 118,63 EUR | 126 559,31 EUR |
| BAS Bouwen | VL | 261 498,01 EUR | 130 749,00 EUR |
| Confederatie Bouw Oost-Vlaanderen | VL | OP associé | OP associé |
| Confederatie Bouw West-Vlaanderen | VL | OP associé | OP associé |
| TOTAL | | 2 078 851,90 EUR | 1 039 425,92 EUR |

3. RESUME

Le projet Bâti C² va favoriser le développement économique des PME du secteur de l'écoconstruction par l'utilisation des circuits courts. Suite aux résultats du précédent projet Bâti², les opérateurs partenaires ont constaté la nécessité de structurer les filières de matériaux de construction et de lever les freins au développement de circuits courts.

C'est pourquoi des partenaires techniques et généralistes s'associent pour améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande en éco-matériaux et offrent ensemble une large gamme de services aux PME en leur proposant un accompagnement global pour leur développement. Les méthodes utilisées sont basées sur la mise en commun des ressources des opérateurs avec un transfert de connaissances et de techniques entre eux.

Un premier travail sera d'orienter les business models des acteurs économiques de la construction pour répondre à la demande du marché en circuits courts : Identifier des modèles exemplaires pour inspirer les acteurs de la zone, susciter l'émergence de nouvelles activités et les implémenter sur la zone transfrontalière. Les PME et porteurs de projets bénéficieront d'un accompagnement pour leur développement en circuits courts (accompagnement individuel ou collectif : formation, séminaire, suivi individuel,...) afin d'augmenter les compétences de la zone. Les innovations des PME qui travaillent en circuits courts seront également soutenues. Des outils communs transfrontaliers sont également développés. L'objectif étant de renforcer les filières actuelles et d'en créer des nouvelles.

Un travail de sensibilisation sera également réalisé afin de stimuler la demande des acteurs tels que les maîtres d'ouvrages privés, les collectivités publiques et les prescripteurs. Il convient de les encourager à utiliser des ressources locales et de les outiller (réalisation de cahiers des charges type intégrant les éco-matériaux, rencontres entre acteurs privés et professionnels et autres outils transfrontaliers).

Enfin, l'économie fonctionne et que les échanges transfrontaliers soient pertinents il faut améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande. C'est ici que la valorisation des savoir-faire prendra tout son sens puisqu'elle sera, grâce à l'accompagnement individualisé, intégrée pleinement dans la stratégie de croissance de l'entreprise. Ce module s'attardera aussi à développer un réel marketing de filière afin d'accroître la demande et améliorer la connaissance des éco-matériaux.

4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/01/2016

Date de fin : 31/12/2019

5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Services d'appui avancé aux PME et groupes de PME (y compris services de gestion, de commercialisation et de conception)

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31/03/2017

Le projet Bâti C² a pour objectif de favoriser le développement économique des PMES du secteur de l'écoconstruction par l'utilisation des circuits courts. Pour atteindre ces objectifs, le BEP, le Cluster Ecoconstruction, Idelux, CD2E, Chambre de commerce et d'Industrie Champagne Ardenne, ARCAD, Ligne Bois et Bas Bouwen s'associent pour proposer des actions d'accompagnement aux entreprises du territoire transfrontalier. Aujourd'hui, les opérateurs ont mis en place une grande partie de la communication autour du projet. En effet, les premières réunions de coordination entre opérateurs ont permis d'élaborer les différentes parties du site Internet ainsi que l'évènement de lancement du projet qui s'est déroulé en mars 2017. Cet évènement a permis de rassembler des professionnels autour de la thématique du bois et des écomatériaux, une conférence y était organisée avec différents orateurs français et belges. Cet évènement a marqué le point de départ du projet. Au-delà de cet évènement, les opérateurs partenaires ont continué leurs réunions opérationnelles pour la préparation des actions. Les actions d'accompagnement individuel ont démarré et les opérateurs concernés ont pu rencontrer différentes entreprises de part et d'autre de la frontière afin de recenser les besoins de celles-ci et de leur présenter les services proposés dans le cadre du projet. Ces rencontres se sont appuyées sur un canevas commun d'entretien réalisé en amont entre les opérateurs. Des actions plus collectives de terrain ont également été menées. Des journées de visites ont permis de mettre en exergue certains matériaux et ont également permis aux entreprises de prendre connaissance de techniques et matières à utiliser dans leur travail au quotidien. Aussi, différents groupes de travail ont permis

aux professionnels d'échanger sur des problématiques de filières rencontrées par tous. En réponse à ces groupes de travail, des formations sont mises en place, notamment sur les marchés publics. Ces actions visent la montée en compétence des professionnels du secteur. Une partie du travail a été également l'élaboration d'un Trophée qui vise à valoriser les réalisations exemplaires. Un gros travail de recherche a également eu lieu afin de détecter des projets, des thématiques et les problématiques du secteur qui peuvent être abordées dans le projet.

7. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

31 mars 2017